

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**MAIRIE
DE
RANES**

61150 RANES

L'an deux mil vingt et un
Le trente novembre à 20H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de :
Monsieur COUPRIT Pierre, Maire.

DATE DE CONVOCATION

24.11.2021

Etaient présents : COUPRIT Pierre (Maire)
RIGOUIN Yves – DELENTE Marie-Hélène – BROQUET Patrick – RIVARD Yvette –
CAILLAUD Béatrice – FONTELLAYE Alain – SERAIS Géraldine – MALOIZEL
Régis – VILLETTE Geneviève – AMIARD Nicole –

DATE D'AFFICHAGE

07.12.2021

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : ESNAULT Magali – DROT Sébastien – (Excusés)

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	13
Présents	11
Votants	11

Secrétaire : CAILLAUD Béatrice

- 1) Don à la commune : Le théâtre de la fée d'Argouges va faire don des recettes des 3 représentations à la commune de Rânes. La municipalité remercie cette association pour ce geste.
- 2) Concession au columbarium : Suite au retrait d'une urne funéraire, la commune va rembourser à la famille le prix de la concession au columbarium au prorata des années restantes.
- 3) Location de la salle d'animation multiculturelle : Après débat et vote, il est décidé que toutes les associations de Rânes bénéficieront de la gratuité de la 1ère location de la salle d'animation multiculturelle.
- 4) Conseil d'école : On peut noter en point très positif que les effectifs ont augmenté de près de 10% cette année avec notamment l'arrivée de beaucoup de petits en maternelle. En revanche il a été soulevé le problème de dysfonctionnement pendant la pause déjeuner et l'ambiance générale dans la cantine. Une recherche de solution est en cours.
- 5) Concours de chiens dans le parc du château : Une éleveuse de chiens de race Berger Américain miniature souhaite organiser un concours de cette race le 4 septembre 2022 dans le parc du château. Le conseil municipal a donné son accord.
- 6) Parking : Suite à l'aménagement de places de stationnement route de la Ferté-Macé, un riverain se plaint du stationnement de camions devant son entrée de propriété. Après débat, il est décidé d'installer des barrières pour matérialiser le stationnement des voitures et solutionner le problème.
- 7) Feu d'artifice : Il avait été envisagé de tirer un feu d'artifice le 18 décembre lors de la venue du père Noël, mais compte tenu de l'évolution sanitaire, il est décidé de l'annuler.
- 8) Panneau pocket : Il est décidé de renouveler l'abonnement pour 1 an. Cette application à télécharger sur son smartphone permet de recevoir des informations importantes de la mairie.